

LA MOBILITÉ HYBRIDE

La mobilité hybride, au sens du programme Erasmus+, a une définition unique (ci-dessous) mais des conditions d'application un peu différentes selon le secteur éducatif.

Cette note a pour but de vous aider à mieux comprendre cette modalité tout en vous présentant les différences entre **les formations de niveaux 3 et 4** (qui relèvent de **l'enseignement et la formation professionnels - EFP**) et **les formations de niveaux 5 et +** (qui relèvent de **l'enseignement supérieur - ENSUP**).

LA MOBILITÉ HYBRIDE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La mobilité hybride, telle que proposée dans le programme Erasmus+, est définie comme une « Mobilité physique combinée à une composante virtuelle facilitant l'échange/le travail en équipe en matière d'apprentissage collaboratif à distance ». Ce type de mobilité concerne aussi bien les apprenants que le personnel.

Il convient d'expliciter certains éléments :

+ Un projet de mobilité hybride doit être pédagogiquement cohérent. De ce fait, l'ensemble des activités virtuelles, comme présentes, doit être pensé comme un continuum pédagogique dans lequel les activités virtuelles comportent une visée d'apprentissage en lien avec la mobilité physique.

Ces activités virtuelles nécessitent un temps de préparation important pour donner la qualité nécessaire aux enseignements à distance.

+ Les activités virtuelles peuvent avoir lieu en amont de la mobilité physique (visée préparatoire à la mobilité physique) mais également en aval (pour des apprentissages complémentaires et/ou à visée synthétique).

+ Dans le domaine de l'EFP, il faut 10 jours de mobilité minimum « chez un prestataire d'EFP partenaire, dans une entreprise ou au sein d'une autre organisation active dans le domaine de l'EFP ou sur le marché du travail » (Cf. guide du programme Erasmus+).

+ Il est nécessaire que les personnes de l'organisme d'accueil (OA) (équipe pédagogique ou tuteur dans l'entreprise) prennent part à la conception et à l'animation des activités virtuelles.

+ Dans le domaine de l'EFP, une activité virtuelle est éligible si l'activité à distance est réalisée en France avant le départ ou après le retour de l'apprenant. À noter, par exemple, que si l'activité est réalisée dans le pays d'accueil, les jours d'activité correspondant à une formation à l'utilisation d'un logiciel ne peuvent pas être financés au titre du soutien individuel du programme (la formation à un logiciel ne constituant pas une mise en situation professionnelle).

+ La mobilité hybride, au même titre que la mobilité physique, peut donner lieu à une reconnaissance formelle (Europass Mobilité, Reconnaissance certificative des compétences d'une unité obligatoire d'une certification professionnelle, Unité Facultative de Mobilité).

NB : Pour l'ENSUP, une reconnaissance formelle des activités virtuelles est obligatoire. Cette reconnaissance doit englober la mobilité hybride dans son ensemble - mobilité physique et composante virtuelle, à raison de 3 ECTS (ou équivalents si utilisation d'un autre système de reconnaissance).

+ Dans l'ENSUP, il est possible d'organiser un « programme intensif hybride » (aussi appelé « blended intensive programme »). Il s'agit d'un programme court de formation, faisant partie du programme d'études, conçu entre 3 établissements d'enseignement supérieur de 3 pays participant pleinement au programme Erasmus+. Ce type de projet intègre obligatoirement une mobilité hybride avec les mêmes modalités de mise en œuvre et de reconnaissance.



+ 1. LES ATOUTS DE LA MOBILITÉ HYBRIDE

Toutes les activités prévues par le programme Erasmus+ peuvent être organisées en format hybride.

NB : Pour l'ENSUP, la mobilité hybride permet de réaliser une mobilité physique de courte durée (entre 5 et 30 jours). Elle est obligatoire dans ce cas ; pour les autres durées et formats de mobilité, elle est optionnelle.

QUAND LES ACTIVITÉS ONT LIEU EN AMONT

Meilleure préparation des apprenants à la période de mobilité physique (connaissance partielle de l'environnement professionnel : règles de sécurité, de prévention ou de comportement spécifiques au pays d'accueil, techniques, produits, matériaux ou matériels spécifiques...)

Connaissance partielle des personnes avec lesquelles les apprenants vont interagir durant leur temps de mobilité physique

Maîtrise des outils numériques et donc réponse à la priorité n°2 du programme Erasmus+ « transformation numérique »

Meilleure préparation de l'organisme/entreprise d'accueil pour recevoir et encadrer les apprenants, notamment acquisition de savoirs spécifiques ou réactivation de prérequis avant la mobilité physique pour favoriser les apprentissages sur place et gagner du temps

QUAND LES ACTIVITÉS ONT LIEU EN AVAL

Ancrage des acquis d'apprentissage

Continuité d'apprentissages complémentaires ou supplémentaires

Maintien d'un lien entre l'organisme d'envoi et l'organisme d'accueil pour pérenniser le partenariat

+ 2. EXEMPLES D'ACTIVITÉS DE MOBILITÉ HYBRIDE

LES ACTIVITÉS EN AMONT

REQUISES

Apprentissages théoriques ciblés (identification, caractérisation, savoirs) concernant :

- + des matériels spécifiques (machines, outils, logiciels...);
- + des matières, produits ou matériaux locaux ;
- + du vocabulaire professionnel ou spécifique ;
- + des modes opératoires ou des processus particuliers ;
- + des règles de prévention/de santé/de sécurité spécifiques au travail du pays d'accueil.

Apprentissages pratiques ciblés : les apprenants peuvent démarrer un projet dans sa dimension conceptuelle et organisationnelle et réaliser ensuite sur place les activités de production

COMPLÉMENTAIRES*

Activités de prises de contact, de présentations mutuelles des personnes

Activités de découverte et présentation des lieux et de l'environnement de travail à l'étranger (locaux, entreprises, types de chantier...)

*NB : Les activités de mobilité virtuelles sont organisées **conjointement** avec l'OA et animées par ce dernier (qu'il s'agisse d'un organisme de formation ou d'une entreprise). Dans le cas de la présence d'un organisme intermédiaire dans l'organisation générale de la mobilité, celui-ci peut aider à mettre en place des activités de mobilité hybride en facilitant le lien avec l'organisme d'accueil et/ou les entreprises.*

LES ACTIVITÉS EN AVAL

Apprentissages supplémentaires à la suite d'activités conduites à l'étranger :

- + cours à distance sur des points spécifiques en lien avec ce qui a été réalisé
- + synthèse, conclusion sur l'ensemble du travail effectué et identification des compétences travaillées ou acquises

Retour sur expérience entre les apprenants et les partenaires des OA sur l'ensemble du travail réalisé et identification des points forts et des points à améliorer

*Ne constituent pas elles seules des activités éligibles à la mobilité hybride.



EXEMPLES D'ACTIVITÉS VIRTUELLES DANS LE CADRE DE LA MOBILITÉ HYBRIDE

LET'S SHARE PASTRY MAKING !



Ce projet a pour objectif de partager différents savoir-faire européens, communiquer dans des langues différentes et découvrir de nouvelles traditions culinaires et de nouvelles cultures (art de vivre, système éducatif et habitudes de travail) entre un CFA français et un centre de formation finlandais.



Opération soutenue par l'état dans le cadre de l'AMI « Compétences et Métiers d'Avenir » du Programme France 2030, opéré par la Caisse des Dépôts

SECTEUR : Cuisine

PAYS PARTENAIRE : Finlande

ANNÉE DE RÉALISATION : 2023-2024

TYPE(S) DE PUBLIC : Apprentis français de plus de 18 ans. Apprentis finlandais d'un établissement d'EFP ayant entre 15 et 18 ans

NIVEAU DE FORMATION : Niveau 4

MÉTIER(S) ET NOMBRE D'APPRENANTS :

+ Pâtisseries pour les apprentis français (entre 6 et 8)

+ Boulangers pour les apprenants finlandais (entre 5 et 13)



DESCRIPTION DES ACTIVITÉS VIRTUELLES

2 types d'activités virtuelles conduites en 3 sessions en amont de la mobilité physique :

+ **1^{ère} session :** présentation générale des pays (art de vivre, culture / traditions) et des systèmes éducatifs et échanges entre les participants (questions / réponses) encadrés par des professeurs d'anglais et des formateurs.

+ **2^{ème} session :** ateliers d'échange de recettes typiques françaises et démonstrations par des professeurs français et des apprentis.

+ **3^{ème} session :** ateliers d'échange de recettes typiques finlandaises et démonstrations par des professeurs finlandais.



Équipements : tableau numérique / ordinateur / microphones / télévision





DURÉE DU PROJET ET DES SESSIONS

2 années scolaires :

- + 1^{ère} année : 2 sessions à distance (1^{ère} session de 1 à 2 heures et 2^{ème} session : 1 atelier de 4-5 heures)
- + 2^{ème} année : 1 session à distance avec 1 atelier de 4-5 heures et mobilités physiques de 2 semaines



OBJECTIFS

À la fin de la session les apprenants seront capables :

- ✓ d'appréhender les bases du système éducatif finlandais et les différents niveaux d'apprentissage ;
- ✓ de maîtriser des consignes orales dans une autre langue ;
- ✓ d'être rassurés par le fait que malgré des façons différentes d'apprendre les résultats culinaires peuvent être identiques ;
- ✓ de réaliser que les pratiques d'apprentissage sont riches ;
- ✓ de dépasser leur peur de parler une autre langue ;
- ✓ d'apprendre des techniques pour être plus rapide dans leur travail.



SCÉNARIO PÉDAGOGIQUE

EN AMONT :

1 ou 2 réunion est organisée pour définir les objectifs d'apprentissage, le programme et les outils utilisés pendant le projet (Teams / Whatsapp).

PENDANT LA 1^{ÈRE} SESSION :

Présentation générale des 2 systèmes éducatifs et des pays (géographie, temps, art de vivre, culture...). Échange entre les participants à propos de leurs formations respectives, les recettes typiques françaises, les temps de travail et tout autre sujet qui pourrait les intéresser.

PENDANT LA 2^{ÈME} SESSION : Atelier

Avant les ateliers, les recettes sont choisies et adaptées au niveau des apprenants et envoyées au partenaire. Toutes les recettes sont en anglais. Ensuite, chaque partenaire commande ses ingrédients et les tient prêts pour l'atelier. 2 groupes de 2 apprenants montrent comment faire les recettes (2 recettes différentes). Tous les participants travaillent simultanément.

PENDANT LA 3^{ÈME} SESSION : Atelier

Les professeurs finlandais montrent les recettes pendant que les apprenants exécutent en même temps.



Livrables - productions : vidéos / recettes / questionnaire



EXEMPLES D'ACTIVITÉS VIRTUELLES DANS LE CADRE DE LA MOBILITÉ HYBRIDE

MOBILITÉ HYBRIDE BTS



Mobilité hybride réalisée en entreprise par deux apprentis dans un bureau d'étude du secteur du bâtiment.

SECTEUR : Enveloppe du bâtiment, construction et isolation

PAYS PARTENAIRE : Norvège

ANNÉE DE RÉALISATION : 2023-2024

TYPE(S) DE PUBLIC : 2 apprentis français de plus de 18 ans

NIVEAU DE FORMATION : Niveau 5 (BTS)

MÉTIER(S) :

Technicien d'étude et / ou de suivi de chantier pour tout ce qui concerne l'enveloppe du bâtiment (isolation essentiellement)



DESCRIPTION DES ACTIVITÉS VIRTUELLES

EN AMONT :

Prise de contact en visio entre les deux apprentis et leur entreprise d'accueil à l'étranger :

- + présentation mutuelle des personnes ;
- + présentation de l'entreprise et de ses activités ;
- + exposition des attentes des apprentis ;
- + définition des objectifs de formation.

EN AVAL :

Poursuite du travail engagé lors de la période à l'étranger.

- + réalisation d'une étude de cas à partir des données et paramètres pris sur un chantier particulier ;
- + établissement d'un cahier des charges et d'un diagnostic énergétique. Ce travail a été réalisé au cours de temps de travaux personnels et ponctué par des temps d'échange et d'apprentissage avec le tuteur en entreprise à l'étranger (visio et téléphone) ;
- + remise d'un dossier technique final.

Crédits ECTS acquis ou équivalents à l'issue de la mobilité hybride.



Équipements : tableau numérique / ordinateur téléphone + logiciel / microphones / télévision





DURÉE DU PROJET ET DES SESSIONS

3 mois entre la première visio de prise de contact apprentis/entreprise et la remise des livrables.



OBJECTIFS

À la fin de la session les apprenants seront capables :

- ✓ de caractériser et identifier des paramètres climatiques différents et les contraintes associées ;
- ✓ de caractériser des matériaux locaux et des techniques spécifiques de pose ;
- ✓ d'utiliser lesdits matériaux ;
- ✓ de caractériser et choisir un type d'isolation adapté à des contraintes environnementales nouvelles ;
- ✓ de développer des nouvelles compétences sur un logiciel spécifique partiellement connu (paramétrage différent) ;
- ✓ de prendre en compte le développement durable avec l'utilisation de matériaux biosourcés à base de bois ;
- ✓ de présenter des pratiques professionnelles spécifiques (techniques, organisationnelles, prévention santé et sécurité, culturelles...).



SCÉNARIO PÉDAGOGIQUE

Le coordinateur de la mobilité a pris contact avec une école professionnelle norvégienne qui a facilité la rencontre avec l'entreprise d'accueil.

Les apprentis ont contacté l'entreprise pour établir les objectifs d'apprentissage de leur projet de mobilité. La mobilité a ainsi été pensée comme un ensemble avec la répartition des objectifs et des tâches à effectuer pendant la période sur place et à distance ensuite. Le processus d'apprentissage des apprentis a démarré dès cette prise de contact en mobilisant des compétences socioprofessionnelles et langagières.

Sur place les apprentis ont participé efficacement à l'activité professionnelle et développé ou acquis des compétences directement liées à leur secteur d'activité (compétences techniques et organisationnelles principalement).

À leur retour en France, les apprentis ont poursuivi leurs apprentissages en rédigeant un dossier technique sur la base des éléments recueillis à l'étranger. Pour ce faire ils ont travaillé en visio ou par téléphone avec leur tuteur d'entreprise norvégien.

Toutes ces étapes se sont déroulées sous la supervision d'un formateur technique et du coordinateur de la mobilité de l'établissement d'envoi.



Livrables - productions : Cahier des charges et dossier technique



EXEMPLES D'ACTIVITÉS VIRTUELLES DANS LE CADRE DE LA MOBILITÉ HYBRIDE

STEPS OF THE SALE IN MALTA



Ce projet a pour objectif de partager différents savoir-faire européens, d'acquérir du vocabulaire professionnel dans le domaine du commerce et de mener une vente en anglais.

SECTEUR : Commerce

PAYS PARTENAIRE : Malte

ANNÉE DE RÉALISATION : 2023-2024

TYPE(S) DE PUBLIC : Apprenants français en Baccalauréat Professionnel Métiers du Commerce et de la Vente Option A

NIVEAU DE FORMATION : Niveau 4

MÉTIER(S) ET NOMBRE D'APPRENANTS : Vendeurs pour les apprenants français (5)



DESCRIPTION DES ACTIVITÉS VIRTUELLES

2 types d'activités virtuelles conduites en 2 sessions, en amont et en aval de la mobilité physique :

1^{ÈRE} SESSION, EN AMONT :

Visio avec le tuteur de l'entreprise d'accueil encadrée par un formateur en anglais. Présentation générale de l'entreprise d'accueil par le tuteur (produits vendus, typologie de la clientèle) + échange sur les différentes étapes de la vente pratiquées dans l'entreprise d'accueil dans le but de cibler les missions que l'apprenant va réaliser. À la fin de la visio et en concertation avec le tuteur, l'apprenant sera en capacité d'identifier les missions à accomplir en entreprise.

2^{ÈME} SESSION, EN AVAL :

Retour sur expérience en visio entre le tuteur de l'entreprise d'accueil et l'apprenant sur une vente effectuée en magasin (étapes de la vente réalisées, acquisition de vocabulaire professionnel, points forts et difficultés rencontrées).



Équipement : ordinateur





DURÉE DU PROJET ET DES SESSIONS

1 année scolaire :

- + Octobre/décembre : identification des apprenants/explication du projet
- + Février : 1ère session à distance de 1h30
- + Mars : mobilité physique de 15 jours
- + Mai : 2ème session à distance de 1h30



OBJECTIFS

À la fin de la session les apprenants seront capables :

- ✓ de prendre en compte des consignes orales dans une autre langue ;
- ✓ de dépasser la peur de parler une autre langue ;
- ✓ de maîtriser la communication commerciale en langue étrangère ;
- ✓ de réaliser une vente en autonomie en respectant les étapes de la vente.



SCÉNARIO PÉDAGOGIQUE

EN AMONT DE LA 1^{ÈRE} SESSION À DISTANCE

- + décembre : l'apprenant prend connaissance de son entreprise d'accueil
- + décembre / janvier : Travail personnel de recherche sur l'entreprise d'accueil

PENDANT LA 1^{ÈRE} SESSION (FÉVRIER) :

- + présentation générale de l'entreprise d'accueil (produits vendus et typologie de la clientèle)
- + échange sur les pratiques commerciales de l'entreprise d'accueil dans le but de définir les étapes de la vente à réaliser par l'apprenant en fonction de son niveau de langue en anglais
- + objectifs fixés par le tuteur de l'entreprise d'accueil
- + réalisation d'une liste de missions

PENDANT LA 2^{ÈME} SESSION (MAI) :

- + présentation d'une vente effectuée par l'apprenant en se reportant aux étapes de la vente
- + échange sur les points forts et les difficultés rencontrées lors de celle-ci
- + comparaison des objectifs réalisés par rapport aux objectifs fixés



Livrables - productions : liste des missions à réaliser / répertoire de vocabulaire professionnel en anglais